



# FLASH INFO 2023

## MAIRIE DE GENTÉ - DÉCEMBRE 2023

### Horaires d'ouverture au public

Lundi et vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h00

Mercredi : 8h30–12h00

Adresse mail : [mairiedegente@wanadoo.fr](mailto:mairiedegente@wanadoo.fr)

Tel : 05.45.83.73.97

Toujours plus d'infos sur le site  
de notre commune :

[www.gente.fr](http://www.gente.fr)

### LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

\* \* \* \* \*

#### Cérémonie des Vœux du Maire :

La Municipalité vous convie à la Cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu Jeudi 18 janvier 2024 à 18h à la Salle des Fêtes.

#### Sapin de Noël :

Cette année la Municipalité vous propose de déposer vos sapins de Noël dans le parc derrière la Mairie après les festivités afin que ces derniers soient broyés et réutilisés dans les espaces verts par les services techniques. Un emplacement sera prévu à cette effet. Nous vous demandons de déposer vos sapins nus (sans décoration, ni sac...) jusqu'au 21 janvier 2023.

#### Loi biodéchets :

Comme vous le savez à compter du 1er janvier 2024, le compostage des biodéchets ainsi que tous les végétaux sera obligatoire. Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos composteurs par mail à : [mairiedegente@wanadoo.fr](mailto:mairiedegente@wanadoo.fr) merci de bien vouloir indiquer vos noms , prénoms, adresse et numéro de téléphone. En ce qui concerne la mise en place de composteurs communs nous n'avons aucune information de la part de Calitom ou Grand-Cognac à ce sujet. Cependant la Municipalité a déjà ciblé des zones afin d'apporter une solution.

#### Cimetière :

Nous vous informons que l'eau au cimetière sera coupée pendant la période hivernale et remise au début du printemps. Nous vous rappelons également que les pots en plastique, fleurs artificielles, mousses synthétiques... Etc. ne se mettent pas dans le composteur qui se trouve dans le cimetière car ils ne sont pas biodégradables. Une campagne d'enlèvement des chrysanthèmes sera effectuée fin janvier 2024 sur les concessions du cimetière.

## Illumination :

Cette année encore la Municipalité n'a pas souhaité installer les illuminations pour les fêtes de fin d'année. La conjoncture actuelle concernant le tarif énergétique étant encore trop élevé, le souhait était de garder ce cap afin de faire des économies . Nous vous remercions pour votre compréhension.

## Déjections canines :

La Municipalité et plus particulièrement les agents des services techniques ont constaté de plus en plus d'incivilité et d'irrespect concernant les déjections canines dans les espaces verts de la commune, dans le parc derrière la Mairie ainsi que sur le stade de foot et autres. Nous rappelons aux propriétaires de chiens que vous devez ramasser leurs besoins. Pour le bien de tous, enfants, piétons et employés municipaux qui entretiennent les espaces verts nous vous demandons de bien vouloir respecter les autres et le travail de chacun. Nous comptons sur votre civisme.

## Eglise de Saint Médard :

Cette année encore l'équipe de la paroisse vous propose de venir découvrir la Crèche de Noël dans le Chœur de l'Église. Du 20 décembre 2023 au 07 janvier 2024 de 10h à 18h. N'hésitez pas à franchir la porte pour découvrir notre création. Nous vous attendons nombreux.



## Fermeture Mairie :

Nous vous informons que le secrétariat de Mairie sera fermé du 25 décembre 2023 au 5 janvier 2024 inclus. Nous en profitons pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

BONNES FÊTES  
Vœux Bonnes  
Meilleurs La Noël Fêtes  
Meilleurs Vœux  
Amusez - vous ! Bonheur  
Champagne \* Amour Santé